

CUSTOM SOLUTIONS SA

Société anonyme au capital de 5.479.260 €
Siège Social : 135, avenue Victoire – Z.I. de Rousset-Peynier
13790 ROUSSET
RCS AIX EN PROVENCE B 500 517 776

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA GESTION DU GROUPE

1. PERIMETRE DU GROUPE

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

Sociétés	Forme	Pays d'immatriculation	Pourcentage de détention du capital
CUSTOM SOLUTIONS	S.A.	France	Société mère
GECIP	SARL	France	100%
LOYALTIC	Société de droit Finlandais	Finlande	100%
AUDIENCE +	S.A.S	France	100%
ADSVISERS	S.A.S	France	76%
CUSTOM SMART PROMO	S.A.S	France	100%
SGP/FLEXISTART	S.A.S	France	90%
ADVERTISE ME	S.A.S	France	55%
HIGHTEN	S.A.R.L	France	50.16%
Q3	S.A.S.	France	26.6%

Les états financiers individuels des sociétés du Groupe CUSTOM SOLUTIONS au 30 septembre 2017 ont été établis en conformité avec les normes comptables en vigueur dans leur pays d'activité. Le Groupe applique, pour ses comptes consolidés, les méthodes d'évaluation et les principes de consolidation conformément à l'avis 98-10 du CNC et au règlement 99-02 publié au JO du 31 juillet 1999.

A noter que la société Custom Solutions Europe, qui n'était plus consolidée depuis le 01/10/2015, a fait l'objet d'une dissolution en octobre 2017.

Les sociétés Q3 et HIGHTEN ont été mises en équivalence.

La société NEO DATA a été cédée en octobre 2016.

La société BILENDI, a été exclue du périmètre de consolidation, la société Custom Solutions ne possédant pas de contrôle ou d'influence notable sur cette société.

2. ACTIVITÉ ET SITUATION FINANCIERE DU GROUPE CUSTOM SOLUTIONS

2.1 : Exercice social

L'exercice social des sociétés suivantes a débuté le 1^{er} octobre 2016 pour se terminer le 30 septembre 2017.

- Custom Solutions
- Gecip
- Loyaltic,
- SGP
- Highten
- Advertise Me

L'exercice social de la société Q3 a débuté le 01 janvier 2017 pour se terminer le 31 décembre 2017.

L'exercice social de la société Audience + a débuté le 1^{er} janvier 2016 pour se terminer le 30 septembre 2017.

L'exercice social de la société Advvisers a débuté le 1^{er} janvier 2017 pour se terminer le 30 septembre 2017.

2.2 : Activité et évolution des affaires, analyse du résultat

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2017 (période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017) s'établit à 19.4M€, en hausse de 7.41% par rapport à l'exercice précédent.

Malgré la baisse des flux opérationnels des clients sur ses marchés historiques, le groupe a augmenté son chiffre d'affaires, grâce notamment à l'intégration de ses nouvelles activités digitales.

2.2.1 Evolution du résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'élève pour l'exercice à 252 K€ contre 1 914k€ pour l'exercice précédent, soit une baisse de -86.84%

Le pôle Media porte la croissance du groupe et représente désormais près d'un tiers du CA, alors que le pôle Activation marketing est impacté par la baisse des activités historiques et la fin du contrat Total.

Les sociétés Q3, et Highten n'impactent pas le résultat d'exploitation puisque mises en équivalence.

2.2.2 Evolution du résultat financier

Le résultat financier s'élève à 459K€ contre 444K€ pour l'exercice précédent soit une légère hausse de 3.64%. Depuis l'exercice précédent, les fonds investis ont été réorientés sur des actifs moins volatiles et risqués, de niveau 2 sur l'échelle de risque AMF.

2.2.3 Evolution du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'établit à 257k€ en 2017 contre -1023K€ en 2016. On rappellera qu'en 2016, le résultat exceptionnel était impacté par le coût des restructurations sur les sociétés Custom Solutions, Custom Solutions Gecip, mais surtout par la dépréciation de 1M€ du mali technique CS inscrit au bilan de Custom Solutions.

La fin du contrat avec le client Total a donné lieu à la conclusion d'un protocole d'accord et au versement d'une indemnité transactionnelle de 400k€ sur l'exercice.

2.2.4 Evolution du résultat net part du groupe

Le résultat net part du groupe s'établit à -690K€ contre -954K€ pour l'exercice précédent.

Les principales variations par rapport à l'exercice précédent sont liées à

- un résultat en forte diminution sur le pôle Activation Marketing, avec la baisse des activités historiques
- un fort investissement sur le pôle CRM avec les acquisitions de l'exercice qui n' a pas encore développé pleinement son activité
- un résultat sur le pôle Media acquis cette année qui présente une forte rentabilité
- un résultat en progression sur les sociétés mises en équivalence (de -448k€ en 2016 à 47k€ en 2017 soit + 110%)
- la prise en compte des intérêts minoritaires pour -592 k€

3. ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE ET DE L'ENDETTEMENT DU GROUPE

3.1 Investissements

L'actif immobilisé passe de 12 978 K€ à 23 992K€ en raison des différentes acquisitions de l'exercice :

- La prise de participation à 100% dans la société finlandaise Loyatics dont 40% ont été acquis sur l'exercice
- La détention de 90% des titres SGP dont 10% ont été acquis sur l'exercice.
- La détention de titres Highten à hauteur de 50.16% dont 10% ont été acquis au cours de l'exercice
- La prise de participation à 100% dans la société Audience+ au cours de l'exercice
- La prise de participation à 55% dans la société Advertise Me au cours de l'exercice
- La prise de participation à 76% dans la société Advisers au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu d'investissement significatif sur l'exercice clos en 2017 en immobilisations corporelles.

3.2 Flux de trésorerie opérationnel

Le groupe affiche une trésorerie nette au 30 septembre 2017 de 14,4 M€ contre 20,7 M€ au 30 septembre 2016 soit une diminution de 6,2 M€.

Cette évolution de la trésorerie est principalement liée au paiement des titres Advisers qui est intervenu le 28 septembre 2017. A noter que post clôture de l'exercice, cette acquisition a fait l'objet d'un financement bancaire.

La trésorerie nette est également impactée par la forte baisse de notre activité sur les marchés historiques, ceci ayant aussi pour effet de générer une capacité d'autofinancement de -486k€.

La variation sur les flux liés aux opérations d'investissements est négative en lien avec nos différentes prises de participation sur l'exercice pour -7 947k€

Les flux liés aux opérations de financement sont eux positifs étant impactés par la souscription de nouveaux emprunts afin de financer nos nouvelles acquisitions (+5.7M)

3.3 Structure financière

Le Groupe CUSTOM SOLUTIONS conserve toujours une structure financière solide. Il continue, afin de bénéficier de conditions de marché propices, de financer ses prises de participation ou acquisitions externes par un financement bancaire. Les montants apparaissant en concours bancaires courants correspondent à des autorisations de découvert accordées par les banques, également à des conditions avantageuses.

Les capitaux propres représentent 17 726K€ pour l'exercice 2017 contre 16 498K€ pour l'exercice 2016. La hausse s'explique par les augmentations de capital liées aux opérations de croissance externe.

4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

4.1 Risques liés à l'activité de la société

Risques liés à l'évolution du marché : les marchés traditionnels, notamment l'électronique grand public, générateurs de flux, sont toujours en souffrance et en décroissance. Le métier se digitalise. Les prestations « digitales » vendues apportent moins de marges que les flux physiques traditionnels. Le prix plus que la qualité devient l'élément primordial des négociations.

Le groupe, renommé Qwamplify depuis Novembre 2017 propose désormais une nouvelle offre marketing digitale globale axée autour de trois pôles d'activités (Média, Activation Marketing et Data CRM Mobile) qui va permettre de renouer avec une croissance forte sur le prochain exercice.

Risques liés aux fluctuations des prix et risques d'approvisionnement : Néant

Délais de paiement clients : Les clients paient leurs factures selon la loi LME, soit 45 jours fin de mois ou 60 jours nets maximum. Quelques clients paient à 30 jours.

4.2 Risques de change

Les risques de change sur les comptes bancaires ouverts à l'étranger dans des devises autre que l'euro sont non significatifs compte tenu des volumes.

4.3 Risques OPCVM

Pas d'investissements en SICAV monétaires en 2017. Les seules enregistrées concernent le solde espèces du contrat de liquidité placés en OPCVM par Gilbert Dupont lorsque ce solde leur semble significatif. Il ne dépasse cependant jamais les 50K€, le contrat de liquidité étant pour sa part limité à 200K€ par décision d'AG. Pour les FCP, voir 4.4 risque de taux.

4.4 Risques de taux

La société a investi dans des placements type produits structurés et fonds obligataires en 2013-2014, abandonnant les DAT classiques et SICAV trop peu rémunératrices. Elle est de ce fait exposée au risque de taux et de crédit propre à ce type d'instrument. De nombreux produits ont été vendus sur l'exercice, suite aux rebonds des marchés, et les fonds ont été réinvestis dans des produits à « risque » 2 sur l'échelle de cotation AMF.

Détail du poste « valeurs mobilières de placement »

Libellé	Valeur Comptable
Produits structurés	2 500 000
Parts sociales de la banque	2 000 100
Obligations	-
Actions	330 781
Sicav obligataires	4 126 867
Total	8 957 748

4.5 Risques de liquidité

Les investissements financiers étant de courte échéance (1 an à 3 ans), le groupe n'est pas exposé au risque de liquidité. En « bon père de famille » le groupe laisse cependant 20% environ de sa trésorerie sur un compte courant rémunéré, ce qui lui permet une liquidité immédiate. Enfin, les autorisations de découvert négociées auprès des partenaires financiers assurent la liquidité court terme du groupe.

5. Conventions

(a) Conventions réglementées

Les conventions entrant dans le champ d'application des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, régulièrement autorisées par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2017 ou conclues antérieurement mais dont les effets se sont poursuivis pendant ledit exercice, sont les suivantes :

Nouvelles conventions autorisées au cours de l'exercice :

- Suite à la vente à un tiers par SVIC d'une parcelle de terrain, un avenant au bail de location conclu le 1^{er} avril 2010 entre la SASU SVIC et la Société a été signé le 28 juillet 2017, ayant eu pour effet de réduire le montant annuel du loyer de 12 000€ HT.

La personne intéressée est Cédric RENY qui est à la fois Président du Conseil d'administration de la Société et Président de la SASU SVIC.

- Une convention de mise à disposition de locaux le 12 septembre 2017 par SVIC a été signée avec la filiale de la Société Custom Smart Promotion ne donnant pas lieu à facturation dans la mesure où la filiale n'a aucune activité pour l'instant.

La personne intéressée est Cédric RENY qui est à la fois Président de Custom Smart Promotion et Président de la SASU SVIC.

Conventions antérieures qui se sont poursuivies au cours de l'exercice :

- Un bail de location pour une durée de douze années entre la SASU SVIC et la Société conclu le 1er avril 2010 à effet au 1^{er} octobre 2010. Le loyer a été calculé au prix du marché, soit 300.000 euros annuels hors charges hors taxes pour une surface de 3.700 m².

Au cours de l'exercice, le montant des loyers facturés est de 302 920 €.

Il n'y a pas eu de charges locatives facturées par la SASU SVIC sur l'exercice, l'ensemble des charges étant réglé par la société directement.

Les taxes foncières facturées sur l'exercice représentent un montant de 33 831€ hors taxes annuel.

La personne intéressée est Cédric RENY qui est à la fois Président du Conseil d'administration de la Société et Président de la SASU SVIC.

(b) Conventions courantes conclues à des conditions normales

- Une convention de trésorerie a été signée entre la Société et sa filiale Néo Data le 1er octobre 2008. Le taux d'intérêt appliqué est calculé sur l'EURIBOR + 1.0%.

- Une convention de trésorerie entre la Société et Gecip, annulant et remplaçant la précédente conclue le 20 septembre 2011 a été signée le 1^{er} octobre 2014 avec prise d'effet à la même date. Taux d'intérêt annuel appliqué: calculé sur l'EURIBOR 3 mois + 0.7%.

- Un contrat de prestation de services entre Gecip et la Société conclu le 20 décembre 2011, dont la rémunération représente un montant fixe mensuel de 8 800€.

La personne intéressée est Monsieur Cédric RENY qui est à la fois Président du Conseil d'Administration de la Société et Gérant de Gecip.

- Une convention de trésorerie a été signée entre la Société et sa filiale à 100% Custom Solutions Europe le 1er octobre 2013. Les intérêts appliqués sont calculés au taux annuel d'EURIBOR 3 mois + 0,7%.

- Une convention de prestations de services a été signée entre la Société et sa filiale à 100% Custom Solutions Europe le 20 décembre 2013 avec prise d'effet au 1^{er} octobre 2013. Les prestations sont facturées sur la base du prix des prestations facturées par Custom Solutions Europe à ses clients sur lequel est appliqué un taux de remise de 14,5%, porté à 21,5% par un avenant signé le 1^{er} octobre 2014. La remise n'est pas appliquée sur les achats d'affranchissement et de dotations qui sont facturés à l'Euro entre les deux sociétés.

La personne intéressée est Monsieur Cédric RENY qui est à la fois Président du Conseil d'Administration de la Société et Directeur de Custom Solutions Europe Ltd.

- Une convention de trésorerie a été signée entre La Société et sa filiale SGP anciennement dénommée APP le 6 mars 2014. Les intérêts appliqués sont calculés au taux annuel d'EURIBOR 3 mois + 0,7%.

- Une convention de prestations de services entre SGP et la Société a été signée le 6 mars

2014, indiquant que les prestations réalisées par la société sont facturées à la société SGP selon une rémunération fixe mensuelle de 4 200 €.

- Une convention de prestations de service entre la société et SGP a été signée le 1^{er} octobre 2014 à prise d'effet à la même date, indiquant que les prestations réalisées par SGP sont facturées à la société au taux de 350 € par jour travaillé.

La personne intéressée est Monsieur Cédric RENY qui est à la fois Président du Conseil d'Administration de la Société et Président de SGP.

- Une convention de prestations de services entre Loyaltic et la Société a été signée le 1^{er} avril 2014. Les prestations sont facturées selon une rémunération fixe mensuelle de 500 €.
- Une convention de trésorerie a été signée entre La Société et sa filiale Loyaltic le 1^{er} avril 2017. Les intérêts appliqués sont calculés au taux annuel d'EURIBOR 3 mois + 0,7%.

La personne intéressée est Monsieur Cédric RENY qui est Président du Conseil d'Administration de la Société et administrateur de Loyaltic.

- Un bail de sous-location avec la filiale Gecip des locaux loués par Custom Solutions situés au 124 rue de verdun 92800 PARIS a été signé le 02.10.2014.

Le loyer et les charges du bail principal supporté par Custom Solutions est intégralement refacturé aux filiales.

- Signature d'une convention de domiciliation de la société Highten dans les locaux loués par CUSTOM SOLUTIONS pour ses filiales SGP et Gecip situés au 124 rue de Verdun 92800 PUTEAUX à compter du 1^{er} février 2016, pour une durée d'un an se renouvelant par tacite reconduction moyennant une redevance annuelle forfaitaire de 2 000€ HT.
- L'achat d'une prestation de services à la société Highten le 28 juillet 2017 pour la réalisation d'une plateforme de gestion des Offres de Remboursement de la société pour 250 000€ HT.

La personne intéressée est Monsieur Cédric RENY qui est Président du Conseil d'Administration de la Société et Co-Gérant de la société Highten.

- Une convention de prestations de services entre ADVERTISE ME et la Société a été signée le 3 octobre 2016. Les prestations sont facturées selon une rémunération fixe mensuelle de 7 500 €.
- Une convention de trésorerie a été signée entre La Société et sa filiale ADVERTISE ME le 3 octobre 2016. Les intérêts appliqués sont calculés au taux annuel d'EURIBOR 3 mois + 0,7%.

La personne intéressée est Monsieur Cédric RENY qui est Président du Conseil d'Administration de la Société et président d'ADVERTISE ME.

- Une convention de prestations de services entre AUDIENCE + et la Société a été signée le 10 février 2017. Les prestations sont facturées selon une rémunération fixe mensuelle de 4 166 €.

- Une convention de trésorerie a été signée entre La Société et sa filiale AUDIENCE + le 1^{er} avril 2017. Les intérêts appliqués sont calculés au taux annuel d'EURIBOR 3 mois + 0,7%.

La personne intéressée est Monsieur Cédric RENY qui est Président du Conseil d'Administration de la Société et Directeur Général d'AUDIENCE +.

6. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement comptabilisés au titre de l'exercice fiscal clos au 30 septembre 2017 se composent principalement des charges de personnel de l'équipe informatique qui, correspondant au temps passé sur les projets identifiés. Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charges de l'exercice à l'exclusion des charges de R&D de la plateforme Audience +, immobilisée pour 2 099K€ sur 3 ans.

Le Groupe a inscrit 80k€ de frais de R&D au titre des subventions d'exploitations (CIR).

7. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Une baisse importante des remontées de flux des campagnes sur le périmètre historique de Custom Solutions

Des réorganisations RH sur la société Custom Solutions.

Une contribution aux résultats importantes des filiales, notamment Advertise Me et SGP.

Le groupe a évolué au cours de l'exercice 2017, Custom Solutions ayant augmenté sa participation dans :

- Sa filiale nordique Loyaltic de 60.33% à 100% en février 2017 par rémunération des apporteurs en actions nouvelles Custom Solutions
- Sa filiale Highten de 40.02% à 50.16% en octobre 2016 par rachat des parts détenues par l'un des 3 dirigeants associés sortant
- Sa filiale SGP de 80 à 90% suite à l'acquisition des actions sous promesse en juin 2017

Custom Solutions a procédé aux prises de contrôle suivantes :

- Rachat de 55% des actions de la société Advertise Me en octobre 2016 (rémunération en numéraire et en actions auto-détenues Custom Solutions) et signature avec les apporteurs d'une promesse de vente des 45% des actions restantes au plus tard le 31.12.2018.
- Rachat de 100% des actions de la Société Audience + en février 2017 (rémunération en numéraire et en actions nouvelles Custom Solutions)
- Rachat de 76 % des actions de la société Advisers en septembre 2017 et des 24% restants en novembre 2017 (rémunération en numéraire et en actions nouvelles Custom Solutions)

Enfin, Custom Solutions a cédé en octobre 2016 l'intégralité des parts sociales (45%) qu'elle détenait dans la société filiale NEO DATA Production, société de droit marocain au capital de 1 000 000 MAD (91.7 K€) ayant son siège au Maroc, à Casablanca.

8. ÉVÈNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE, ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Evènements intervenus depuis la clôture

Acquisition de 100% des parts de la société ADSVISERS le 17 novembre 2017.

Acquisition de 179 titres de la société ADVERTISE ME le 22 décembre 2017 portant la participation à plus de 69.92%.

Nomination d'un Directeur Général Délégué (Jonathan Laroussinie) le 29 décembre 2017.

Evolution prévisible de l'activité

Le Groupe poursuit sa transformation digitale. La croissance des ventes numériques continue et devrait permettre d'améliorer la tendance au cours des années à venir.

Fort d'une nouvelle organisation, le Groupe va déployer en 2018 sa nouvelle offre, et anticipe une croissance à deux chiffres.

- Le Pôle Media est attendu en forte croissance, porté à la fois par les solutions éditées par AdvertiseMe, et par l'acquisition de 100% d'Advisers (SEA & SMO) en septembre dernier. Le Groupe dispose désormais d'une offre Media élargie et intégrée.
- Les activités historiques (Pôle Activation) devraient se stabiliser en 2018.
- Le pôle Data, CRM et Mobile devrait connaître aussi une forte croissance.

La holding prévoit également :

- La modification de sa dénomination sociale ;
- Le transfert du siège social sur Levallois-Perret avec maintien de son siège administratif sur Rousset ;
- Un projet de filialisation de son activité productive par apport partiel d'actif de la Société à une société filiale à 100% ;
- L'adaptation de sa raison sociale la recentrant sur des activités de holding active.

APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

Le Président du Conseil d'administration